

les.cyberattaques

Elles devraient vous empêcher de fermer l'œil

SOMMAIRE

Le gouvernement fédéral ne parvient pas à protéger la population canadienne contre les cyberattaques de plus en plus sophistiquées qui ont déjà fait des millions de victimes.

En 2017 seulement, plus de 10 millions de Canadiens et de Canadiennes ont vu leurs renseignements personnels compromis par des attaques ciblées et surtout par des cyberopérations dirigées contre des entreprises qui détiennent leurs renseignements personnels.

Renseignements bancaires, activités sur Internet, numéros d'assurance sociale, photos de famille : cette mine de données personnelles est à la portée d'individus malveillants qui peuvent vous dérober votre vie depuis l'autre bout du monde.

Mais ce ne sont pas que les particuliers qui sont attaqués.

Des pirates informatiques ont aussi pris des hôpitaux en otage en cryptant leurs systèmes essentiels et en exigeant de l'argent pour les restaurer. En jetant un coup d'œil aux manchettes américaines, on constate aussi que des groupes malintentionnés tentent d'influencer les élections par des moyens technologiques.

Jusqu'à présent, le Canada a réagi mollement à cette menace réelle et croissante.

Par exemple, le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada, qui est responsable de la protection et de la promotion du droit à la vie privée, n'a même pas le pouvoir d'obliger les entreprises à se conformer aux lois qui visent à protéger les consommateurs canadiens ou d'infliger des amendes lorsque les entreprises enfreignent ces lois.

Les forces policières sont elles aussi relativement impuissantes face aux assauts incessants et ingénieux des cyberarnaques. Des agents de la Gendarmerie royale du Canada ont dit au comité que la cybercriminalité continue d'être sous-déclarée. Comme les criminels ont recours à de nombreuses approches différentes, les corps policiers ont de la difficulté à élaborer une intervention concertée.

Le gouvernement fédéral devrait diriger des efforts qui visent à accroître la sécurité des renseignements des Canadiens, mais à ce jour, il n'existe aucune norme nationale de cybersécurité, même lorsqu'il s'agit d'infrastructures essentielles.

Parallèlement à cela, les cybercriminels disposent d'un réseau de plus en plus étendu de portes d'accès aux domiciles des Canadiens. L'avènement de l'« Internet des objets » se traduit par une offre attrayante d'articles connectés au Web, comme des moniteurs vidéo pour bébés, des réfrigérateurs et des véhicules automatisés. Toutefois, peu, voire aucun, de ces articles sont conçus de façon à prioriser la sécurité.

Cela signifie qu'un criminel pourrait vendre au plus offrant des vidéos de votre enfant dans sa chambre, ou prendre le contrôle de votre véhicule depuis l'autre bout du monde. Cette technologie, pratique et de plus en plus omniprésente, comporte des risques sérieux pour les utilisateurs non avertis.

En fin de compte, l'éducation demeure la meilleure façon de se protéger. En étant sensibilisés à la nature des menaces courantes, les citoyens et les entreprises sont en mesure de se prémunir contre elles. La sagesse populaire enseigne qu'il vaut mieux prévenir que guérir, mais le succès des entreprises cybercriminelles montre bien à quel point les Canadiens n'appliquent pas encore cet adage.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Il est primordial que le gouvernement fédéral agisse promptement et résolument pour priver les cybercriminels des avantages dont ils profitent encore à l'heure actuelle. Pour aider le gouvernement à défendre ses citoyens, ce rapport formule un certain nombre de recommandations précises et fondées sur les témoignages d'experts.

Tout d'abord, le comité est d'avis que **tous les ordres de gouvernement devraient prioriser l'éducation sur la cybersécurité dans le cadre d'une stratégie nationale de cybersécurité**. À cette fin, les sénateurs recommandent que le gouvernement fédéral crée un programme national de littéracie cybernétique, sous la direction du Centre canadien pour la cybersécurité, afin de renseigner les consommateurs et les entreprises sur les façons de se protéger. Le gouvernement devrait également créer un nouveau centre d'excellence national en cybersécurité et accroître les deux centres existants pour promouvoir la recherche au niveau universitaire et encourager les Canadiens à poursuivre des carrières dans le domaine de cybersécurité.

Le comité exhorte également le gouvernement fédéral à **moderniser la législation canadienne relative à la protection de la vie privée**. Dans le cadre de cette modernisation, il faudrait conférer au Commissariat à la protection de la vie privée le pouvoir de prendre des ordonnances et d'imposer des amendes aux compagnies qui ne protègent pas les renseignements personnels de leurs clients.

Conséquemment, le comité estime qu'il faudrait **inciter les entreprises à investir dans l'amélioration de la cybersécurité**, par exemple en rendant ces investissements déductibles d'impôt.

Enfin, le comité juge que les menaces sérieuses posées par la cybercriminalité rendent nécessaire **la création d'un poste de ministre fédéral de la cybersécurité**. Ce ministre pourrait coordonner les démarches liées à la cybersécurité entre les différents ordres de gouvernement. De plus, l'existence d'un tel poste favoriserait la reddition de comptes du gouvernement fédéral en ce qui concerne les mesures prises pour assurer la sécurité de la population canadienne.

PROCHAINES ÉTAPES

Les gouvernements, les entreprises et les Canadiens ont chacun un rôle à jouer pour protéger le pays contre ce fléau informatique. Les recommandations du comité, qui reposent sur des témoignages d'experts, montrent clairement la voie à suivre.

Le comité continuera de faire valoir le bien-fondé des recommandations contenues dans son rapport afin d'obliger le gouvernement fédéral à rendre des comptes en ce qui concerne l'inefficacité décevante de ses mesures pour combattre ces crimes graves.

Les cybercriminels sont partout. Internet leur donne un accès direct à la quasi-totalité de la population. Le Canada ne peut plus prendre à la légère les menaces de ces crapules du Web.

Cela devrait vous empêcher de dormir.



LISEZ LE RAPPORT

les.cyberattaques : Elles devraient vous empêcher de fermer l'oeil

<http://info.sencanada.ca/cybersecurite>